

02.10.2003 - 17:04 Uhr

PD: Point de la situation sur la réalisation de la NLFA

(ots) - Fin juin 2003, les coûts finaux présumés du grand projet de nouvelle ligne ferro-viaire à travers les Alpes (NLFA) se montent à quelque 15 milliards de francs, soit 140 millions de plus que le crédit global de la NLFA. En principe, le tunnel de base du Ltschberg devrait entrer en service, comme prévu, en mai 2007. En revanche, le percement du tunnel de base du Gothard prend du retard en raison des condi-tions géologiques défavorables rencontrées à Bodio et Faido. Louvrage ne pourra donc vraisemblablement ouvrir quen 2015. La Délégation de surveillance de la NLFA continue de sintéresser aux investigations sur déventuelles ententes sur les prix entre les cimentiers.

Conformément à larticle 4 de larrêté fédéral du 8 décembre 1999 sur le nouveau crédit global pour la NLFA, le Département fédéral de lenvironnement, des transports, de lénergie et de la communication (DETEC) rend compte chaque semestre de lavancement des travaux de construction et de lévolution des coûts à la Délégation de surveillance de la NLFA des Chambres fédérales (DSN). Le dernier rapport Rapport n° 15 (1er janvier 30 juin 2003), dont la DSN a pris acte lors de sa séance du 1er octobre 2003, a constitué le plat de résistance de cette rencontre. Il fait le point de la situation sur la réalisation de ce projet majeur. Coûts finaux présumés

En date du 30 juin 2003, les coûts finaux présumés de la NLFA sélevaient à 15 milliards de francs environ, soit quelque 2 % de plus que le total du crédit global de la NLFA, qui se monte à 14,7 milliards (base 1998). En raison de ce dépassement, la DSN approfondi-ra cette question lors de sa prochaine séance ordinaire des 25 et 26 novembre 2003. Les différences de coûts attestées et annoncées sont surveillées systématiquement par lOFT et par les constructeurs concernés et sont, si possible, compensées.

Augmentation des réserves

Selon les dernières projections de lOFT, les réserves de 1,9 milliard de francs provision-nées jusquà présent seront insuffisantes. Le crédit additionnel de 900 millions de francs que le Conseil fédéral a proposé avec son message du 10 septembre 2003 fera passer les coûts finaux de la NLFA de 14,7 à environ 15,6 milliards de francs (base 1998). Ce crédit additionnel financera des prestations supplémentaires consécutives à loptimisation des projets, à la modification de commandes et à de nouvelles exigences en matière de sécurité. Il permettra également de payer les surcoûts liés aux retards de certains projets et à des adjudications désavantageuses et enfin de renforcer les réserves. La DSN communiquera son point de vue sur ce message dans une prise de position adressée aux commissions des transports et des télécommunications (CTT) du Conseil national et du Conseil des États, compétentes pour lexamen préalable de ce document au Parlement.

Situation actuelle et échéances

Au tunnel de base du Ltschberg, environ 82 % du système du tunnel étaient déjà per-cés vers le milieu de lannée. On peut donc toujours tabler sur une mise en service à par-tir de mai 2007, dabord pour les trains de marchandises, puis pour le trafic voyageurs. Sur laxe du Gothard, les travaux de construction ont commencé sur de nouveaux fronts. La procédure dapprobation des

plans du dernier chantier dont lautorisation est encore en suspens, le portail Nord à Erstfeld, est en bonne voie. En revanche, des retards se profilent pour le percement du tunnel de base. Les conditions géologiques défavorables rencontrées à Faido et à Bodio vont vraisemblablement se traduire par un report de louverture de louvrage de 2014 à 2015. Lors de sa prochaine séance, la DSN sinformera de nouveau sur lévolution de la situation sur ces deux chantiers. Dici là, des décisions sur les mesures à prendre auront déjà été prises ou seront sur le point de lêtre.

Soupçons dententes sur les prix entre les cimentiers La DSN a pris acte de lavancement des investigations de la Commission de la concur-rence (Comco) dans lexamen des soupçons dententes sur les prix entre les cimentiers. Elle va continuer à sintéresser de près à cette affaire qui figurera à lordre du jour de sa prochaine séance car, vu la quantité importante de ciment utilisée dans la construction des tunnels, il se peut quun potentiel déconomies considérable puisse être réalisé.

La DSN sest réunie à Berne le 1er octobre 2003 sous la présidence du conseiller aux États Simon Epiney (PDC/VS). Des collaborateurs de lOffice fédéral des transports (OFT) et du Contrôle fédéral des finances (CDF) y ont également participé.

Berne, le 2 octobre 2003 Services du Parlement

Renseignements:

M. le Conseiller aux États Simon Epiney (président), 027 455 78 40 (salle du CE)

M. le Conseiller National Andrea Hämmerle, 081 655 19 68 (salle du CN)

Source de lannexe : Management Summary du rapport de situation n° 15, pp. XXII et XXII

Le communiqué de presse de lOFT concernant le rapport de situation peut être consulté sur le site Internet de loffice : http://www.bav.admin.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003711/100467489 abgerufen werden.